



Recymex

La valorisation de vos ressources

Granulats de débris de béton, mixtes et enrobés hydrocarbonés recyclés certifiés



Nos granulats recyclés sont conformes à la norme NBN EN 13242

* Suivant fiche technique production
Production répondant aux critères SSD
FAR : N°2021/SSD2-A/0007
SGH : N°2021/SSD2-A/0008

Sites d'exploitation :

1. FARCIENNES
2. SAINT-GHISLAIN

Adresses :

Rue du Dria, 56 à 6240 Farciennes
P.I. Ghlin Baudour Sud - Rue des Roseaux 62 à 7331 Saint-Ghislain

Contacts :

Tél : 071/40.53.20
Tél : 065/60.07.03

Tarifs

J F M A M J J A S O N D

Horaires d'ouverture

Farciennes: 6h30 - 16h15 (sans pause)
Saint-Ghislain : 6h30-12h / 12h30-16h

Valorisation en installations autorisées avec prestations techniques et suivi environnemental.

Tarif en vigueur au 01/09/2025 : tous nos prix s'établissent à la tonne HTVA.

Facturation minimum : 1 tonne

Suivant disponibilité des stocks

VERPAGE DE DECHETS INERTES

2 Béton

(Déchets sans classe 2)

Code déchet : 17 01 01

| | Prix (€/t) |
|---|-------------|
| Béton non armé sans terre et sans fines | Gratuit |
| Béton non armé avec max 25% de sable | 4,60 |
| Béton non armé avec plus de 25% de sable | 8,90 |
| Béton non armé avec terre | 13,00 |
| Béton armé sans terre et sans fines D < 100 cm | 7,10 |
| Béton armé sans terre et sans fines 100 cm < D < 200 cm | 13,50 |
| Béton armé avec terre ou avec fines | 19,00 |
| Béton hors catégories (poteaux, hourdis, ...) | 23,80 |
| Béton cellulaire sans plâtre | Sur demande |

2 Enrobés hydrocarbonés

(Déchets sans goudron, test par nos soins obligatoire à l'entrée)

Code déchet : 17 03 02

| | Prix (€/t) |
|-------------|------------|
| Tout venant | 9,00 |

2 Mixtes

(Déchets de démolition en mélange sans classe 2)

Code déchet : 17 01 07

| | Prix (€/t) |
|-------------------------------|------------|
| Mixtes sans fines | 9,95 |
| Mixtes avec 0 à 25 % de fines | 13,60 |
| Mixtes 25 à 50 % de fines | 18,40 |
| Mixtes > 50 % de fines | 29,90 |

2 RecyParcPro

Uniquement sur le site de Farciennes

Codes déchets : 17 02 01 et 17 07 95

| | Prix (€/t) |
|--|------------|
| Pac Pro bois | 95,00 |
| Pac Pro classe 2 (Mélange de plâtre, plastique, PVC, blocs cellulaires, ...) | 250,00 |
| Pac Pro souches (sans terre) | 95,00 |

2 Regroupement asbeste-ciment

Code déchet : 17 06 05

| | Prix (€/pc) |
|-------------------|-------------|
| Petit sac asbeste | 21,45 |
| Big bag asbeste | 280,00 |
| Dépôt bag asbeste | 315,00 |
| Container asbeste | 1.700,00 |

2 CRT (Centre de Regroupement de Terres excavées)

(Acceptation suivant AGW du 05-07-2018 par lot)

Code déchet : 17 05 04

| | Prix (€/t) | |
|---|------------|----------------|
| | Farciennes | Saint-Ghislain |
| Lot < 20m ³ : sans traçabilité Walterre et sans analyse (Type V) | | |
| Terre de déblais avec max 5% de débris de construction | 28,00 | 28,00 |

Sans traçabilité WALTERRE, sans analyse

Lot > 20m³ : avec traçabilité Walterre

| | Prix (€/t) | |
|--|--------------|----------------|
| | Farciennes | Saint-Ghislain |
| Terre de déblais avec max 5% de débris de construction | I - II 21,00 | 21,00 |
| Terre de déblais avec max 5% de débris de construction | III 23,00 | 25,00 |
| Terre de déblais avec max 5% de débris de construction | IV 26,00 | 26,00 |
| Terre de déblais avec max 5% de débris de construction | V 29,00 | 26,00 |

Traçabilité WALTERRE, document de transport (DT) obligatoire dans chaque camion se présentant à notre bascule. A transmettre 48h00 avant versage sur le centre I.A. Le certificat contrôle qualité des terres (CCQT) Walterre est obligatoire si > 400m³ (720t). Terres avec présence de plantes invasives interdites.

Lot > 20m³ (36t) : code 10

| | Prix (€/t) |
|--|-------------|
| Terre de déblais avec max 5% de débris de construction | Sur demande |

Sans analyse, document de transport (DT) WALTERRE obligatoire et requis avant versage. Conditions de prix et réservation de logettes sur demande
> Pour les terres, si présence de 5 à 25% de déchets inertes, supplément pour traitement : 3,80 €/t
> Pour les déchets inertes, si présence d'éléments exogènes, prestations de tri : 250 €/t pour tri + évacuation

Tarif valable sous réserve d'éventuelles modifications des conditions d'exploiter - voir conditions générales au verso

Offres ou soumissions : Service Commercial : 0472/18.60.13 - Service Opérationnel : 0473/34.04.21 - info@recymex.be
Plan d'accès disponible sur simple demande ou sur notre site internet www.recymex.be

Siège Social : P.I. Ghlin Baudour Sud - Rue des Roseaux 62 à 7331 Saint-Ghislain

Ouvert du Lundi au Vendredi de 07h30 à 12h00 et 12h30 à 16h00

TVA : BE 0456 821 795

NOUVEAU
SITE DE SAINT-GHISLAIN
POSSIBILITE D'EMPORTER TOUS NOS PRODUITS EN BIG-BAGS SUR COMMANDE
Supplément de 20 €/pièce



Recymex

La valorisation de vos ressources

Site d'exploitation :
SAINT-GHISLAIN - SGH

Adresse :
P.I.Ghlin Baudour Sud - Rue des Roseaux 62 à 7331 Saint-Ghislain

Tél / Mail :
Tél : 065/60.07.03 - saint-ghislain@recymex.be

* Granulats de débris de béton, mixtes et enrobés hydrocarbonés recyclés certifiés



Nos granulats recyclés sont conformes à la norme NBN EN 13242

Production répondant aux critères SSD
SGH : N°2021/SSD2-A/0008

Saint-Ghislain - Tarif centrale à graves recyclées stabilisées

J F M A M J J A S O N D

Horaires d'ouvertures :

06h30 à 15h00

Avec pause de 12h00 à 12h30

Tarif en vigueur au 01/02/2025 : tous nos prix s'établissent à la tonne HTVA.

Facturation minimum : 1 tonne

VENTE GRAVE BETON CIMENT (GBC)

2 Grave béton ciment (GBC)

(Type I : au départ d'une grave de débris béton 0/20* mm)

Prix €/t

| | |
|---|-------|
| Grave béton ciment 50 kg/m ³ type I | 22,20 |
| Grave béton ciment 100 kg/m ³ type I | 26,40 |
| Grave béton ciment 150 kg/m ³ type I | 30,80 |
| Grave béton ciment 200 kg/m ³ type I | 35,00 |
| Grave béton ciment 250 kg/m ³ type I | 39,20 |
| Grave béton ciment 300 kg/m ³ type I | 43,40 |

2 Grave béton tarmac ciment (GBTC)

(Type I : au départ d'une grave de débris béton et hydrocarboné 0/20* mm)

Prix €/t

| | |
|--|-------|
| Grave béton tarmac ciment type I A 2,5 % | 19,70 |
| Grave béton tarmac ciment type I A 3 % | 20,50 |
| Grave béton tarmac ciment type I A 4 % | 22,50 |
| Grave béton tarmac ciment type I A 5 % | 24,50 |

VENTE GRAVE STABILISEE CIMENT (GSC)

2 Grave de préscalpage 0/8 mm stabilisée ciment (GSC)

Prix €/t

| | |
|---|-------|
| Grave 0/8 stabilisée ciment 50 kg/m ³ | 9,75 |
| Grave 0/8 stabilisée ciment 100 kg/m ³ | 15,25 |
| Grave 0/8 stabilisée ciment 150 kg/m ³ | 20,75 |
| Grave 0/8 stabilisée ciment 200 kg/m ³ | 26,25 |
| Grave 0/8 stabilisée ciment 250 kg/m ³ | 31,75 |

2 Sable hybride 0/6 mm stabilisé au ciment (GHC)

Prix €/t

| | |
|---|-------|
| Sable hybride 0/6 mm stabilisé ciment à 50 Kg/m ³ | 16,95 |
| Sable hybride 0/6 mm stabilisé ciment à 100 Kg/m ³ | 21,85 |
| Sable hybride 0/6 mm stabilisé ciment à 150 Kg/m ³ | 26,75 |
| Sable hybride 0/6 mm stabilisé ciment à 200 Kg/m ³ | 31,65 |
| Sable hybride 0/6 mm stabilisé ciment à 250 Kg/m ³ | 36,55 |

2 Sable de Haine lavé 0/4 mm stabilisé ciment (SLC)

Prix €/t

| | |
|--|-------|
| Sable de Haine lavé stabilisé ciment à 50 kg/m ³ | 22,95 |
| Sable de Haine lavé stabilisé ciment à 100 kg/m ³ | 27,85 |
| Sable de Haine lavé stabilisé ciment à 150 kg/m ³ | 32,75 |
| Sable de Haine lavé stabilisé ciment à 200 kg/m ³ | 37,65 |
| Sable de Haine lavé stabilisé ciment à 250 kg/m ³ | 42,55 |



RAPPELS IMPORTANTS

La benne du camion doit être PROPRE

Les produits doivent être protégés de toute dessiccation ou d'ajout d'eau pendant le transport

Mise en œuvre proscrite en cas de gel, d'intempéries ou fortes chaleurs

La mise en œuvre doit être terminée dans les deux heures à partir de l'heure indiquée sur le bordereau de livraison



Conditions Générales de vente :

Par le fait du versage de déchets ou l'enlèvement de fournitures, le client reconnaît formellement avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepter sans réserve. Nos conditions ne pourront jamais, sauf accord de notre part, être modifiées ou abrogées. Elles s'imposent aux clients et à leurs sous-traitants éventuels.

- Tous nos prix s'entendent hors T.V.A. à la tonne ou m³ chargé et/ou versé en nos centres de recyclage. Le prix est déterminé par l'application du tarif en vigueur au moment du versage ou du chargement. Le client reconnaît avoir pu prendre connaissance du tarif préalablement au versage ou au chargement, étant entendu que le chauffeur reste responsable de la propreté de sa benne. Toutes nos offres de prix sont faites en fonction des présentes conditions, qui font la loi des parties. Les offres sont faites sans engagement de durée, nos prix étant susceptibles de variation suivant les contraintes techniques et réglementaires.
- Tout impôt, taxe ou autre somme à payer par la S.A. RECYMEX en application de la législation et de la réglementation, à l'occasion ou du fait du versage ou du chargement, est à charge du client. Ces sommes peuvent être réclamées, même après paiement du prix, selon les formalités prévues pour le paiement de ce dernier. L'inconstitutionnalité ou l'illégalité éventuelle de la législation ou de la réglementation en vertu desquelles le paiement est réclamé ne peut être opposé par le client pour faire obstacle au paiement.
- Le versage de matériaux de catégories différentes, mélangés dans un chargement, ainsi que la dimension du plus grand bloc du chargement entraîne l'application du tarif le plus élevé à tout le chargement.
- La S.A. RECYMEX peut refuser le versage d'un déchet non conforme à la législation en vigueur au moment du versage sans que le client puisse prétendre à des indemnités.
- Le client est seul responsable de ses déchets, même après versage. Par le fait du versage, il déclare connaître la situation administrative exacte de la S.A. RECYMEX et l'étendue de ses autorisations. Les marchandises, même expédiées franco, voyagent aux risques et périls du destinataire.
- La signature du bordereau de versage ou le dépôt des déchets entraîne son plein accord sur, notamment, le produit, la quantité, le prix ainsi que l'engagement de conformité des matériaux inertes suivant les textes légaux en vigueur (AGW du 07/10/10 et AGW du 14/06/01). Dans le cas contraire, constaté lors du versage, le rechargement par nos soins est facturé au montant forfaitaire de 250 euros.
- Nos granulats recyclés sont conformes à la norme NBN EN 13242. Nos graves stabilisées sont fabriquées à base de ciment CEM III/B 42,5 N LA HSR.
- Toute prestation de la S.A. RECYMEX est payable au comptant ou, après accord avec la comptabilité, à 30 jours, date de facture. L'exploitant se réserve le droit de réclamer au client le versement d'un acompte, à titre de garantie, avant tout versage ou chargement. Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité de 20% du montant de la facture, avec un minimum de 125 euros et l'application d'intérêts de retard de 15% l'an, de plus le versage et la vente de matériaux lui seront refusés jusqu'au parfait règlement des montants dus.
- Pour être opposable à la S.A. RECYMEX, toute réclamation devra être introduite par envoi recommandé, dans un délai de 8 jours calendrier, comptant à partir de la date de réception des fournitures ou prestations, et dans tous les cas, avant mise en œuvre par le client.
- Nos prix sont révisables à tout moment sans préavis. Le changement d'une ou de plusieurs conditions ci-dessus énumérées n'entraîne aucune modification aux autres conditions qui restent de stricte application.
- Pour tout litige, seules les Juridictions de Namur sont compétentes.

Tarif valable sous réserve d'éventuelles modifications des conditions d'exploiter

Offres ou soumissions : Service Commercial tél : 0472/18.60.13 - Service Opérationnel tél : 0473/34.04.21 - 065/ 60 07 03

Plan d'accès disponible sur simple demande ou sur notre site internet www.recymex.be

Siège Social : P.I. Ghlin Baudour Sud - Rue des Roseaux 62
7331 Saint-Ghislain
Ouvert du lundi au vendredi 07h30 à 12h00 et 12h30 à 16h00

Site de Production : P.I. Ghlin Baudour Sud - Rue des Roseaux 62
7331 Saint-Ghislain
TVA : BE 0456 821 795